



Déclaration de conformité UE



Nous déclarons ici que les appareils décrits ci-après, dans les configurations mises en circulation, répondent aux exigences des directives UE en vigueur, aux normes de sécurité UE et aux normes UE spécifiques au produits.

Appareils (machines) - configuraion:

Klima

Série / gamme:

SKM 260 Eco

N° de série / de gamme:

1935...

**Nom du fabricant et nom
du responsable CE:**

REMKO GmbH & Co. KG

Klima- und Wärmetechnik
Im Seelenkamp 12
D - 32791 Lage

Normes appliquées: (Normes EN harmonisées)

DIN EN 14511-4:2019-07 - Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur pour le chauffage et le refroidissement des locaux et refroidisseurs industriels avec compresseur entraîné par moteur électrique - Partie 4 : exigences de fonctionnement, marquage et instructions

DIN EN 55014-1:2021 - Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1 : émission

DIN EN 55014-2:2021 - Compatibilité électromagnétique - Exigences relative aux appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2 : immunité - Norme de famille de produits

DIN EN 60335-1:2020-08 - Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 1 : exigences générales

DIN EN 60335-2-40:2014-01 - Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-40 : règles particulières pour les pompes à chaleur électriques, les climatiseurs et les déshumidificateurs

DIN EN IEC 61000-3-2:2019-12 - Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils < ou = à 16 A par phase)

DIN EN 61000-3-3:2020-07 - Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

Réglementations en vigueur (directives UE)

Richtlinie 2009/125/EG - Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie

Richtlinie 2011/65/EU - Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Richtlinie 2014/30/EU - Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

Richtlinie 2014/35/EU - Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

Richtlinie 2014/68/EU - Directive 2014/68/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression

Verordnung (EG) 1907/2006 - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

Verordnung (EU) Nr. 206/2012 - Règlement (UE) n° 206/2012 de la Commission du 6 mars 2012 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux climatiseurs et aux ventilateurs de confort

Lage, 01. Mars 2023
REMKO GmbH & Co. KG

Toni Kratzel,
La gestion

Lage, 01. Mars 2023
REMKO GmbH & Co. KG

Représentant autorisé
Matthias Horstschäfer,
Gestion des produits climat